DOSSIER ADMINISTRATIF DEMATERIALISE (DUI)

ETAPE 1

J'ACCEDE A MA FICHE FAMILLE

• SI AUCUN DE MES ENFANTS N'A ÉTÉ INSCRIT À UNE ACTIVITÉ AU SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER

Je clique sur «Créer votre fiche famille» .

Je reçois mes identifiants de connexion de façon automatisée par mèl. • SI UN DE MES ENFANTS A DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT À UNE ACTIVITÉ AU SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER

ETAPE 2

JE ME CONNECTE AU PORTAIL FAMILLE



avec mes identifiants : code famille - mot de passe. Je complète le dossier administratif dématérialisé qui se trouve dans l'onglet DUI.

DUI

Attention : il faut remplir un dossier par enfant.



JE COMPLETE LES INFORMATIONS



Je vérifie ou remplis mes informations personnelles (numéro de téléphone, adresse email,...) et mes données financières.

Je complète les renseignements sur mon enfant.



JE TELECHARGE MES JUSTIFICATIFS

Je fournis les pièces justificatives demandées en fonction de ma situation.

ETAPE 5

JE VALIDE MES INFORMATIONS

Je valide mes informations saisies. Le service enfance et jeunesse ou le multi-accueil intercommunal les petits pas reçoit une notification et contrôle le dossier.

ETAPE 6

JE SUIS MON DOSSIER

MON DOSSIER EST COMPLET

- Le dossier est validé. Je reçois un email de confirmation, mon dossier est validé pour l'année civile précisée dans le mail de validation.
 - Je peux à présent procéder aux inscriptions sur mon portail famille

MON DOSSIER EST INCOMPLET

1- Je reçois par email la liste des documents manquants.

2- Je complète les informations manquantes sur mon portail famille.

 3- Le service enfance et jeunesse ou le multi-accueil intercommunal des petits pas reçoit une notification et contrôle à nouveau le dossier.

LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

LE MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNAL RESTENT A VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS ACCOMPAGNER

